



M. Alban BRUNEAU
Maire de Gonfreville-l'Orcher
Place Jean Jaurès
76700 GONFREVILLE-L'ORCHER



Paris, le 9 avril 2019

Objet : Etat de l'Ecole en Seine-Maritime

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Les fermetures de classes prévues pour la rentrée de septembre 2019 suscitent de nombreux mécontentements. Hormis quelques rares cas où la démographie les rend incontournables, le plus souvent, ces décisions sont guidées par une règle de réduction budgétaire - qui « omet » parfois de comptabiliser un certain nombre d'enfants - et aura pour conséquence l'augmentation du nombre d'élèves par classe, annihilant les mesures de réduction des effectifs en CP et CE1 en zone d'éducation prioritaire.

Il n'est plus anecdotique, en effet, dans notre département, de voir des enseignants devant plus de 30 élèves, plusieurs pouvant relever d'ULIS, d'autres en situation de handicap ne disposant pas d'AVS pour les accompagner. Cette situation risque d'accentuer les inégalités scolaires et le décrochage des enfants rencontrant des difficultés.

De la même façon, dans le secondaire, les Dotations Horaires Globales attribuées à chaque établissement sont considérablement réduites. Conjuguées à la réforme du lycée et du bac, ces mesures risquent, elles aussi, d'accroître les inégalités entre élèves comme entre territoires.

La loi dite « pour une École de la Confiance », qui poursuivra son cheminement législatif au Sénat à partir du 14 mai, suscite elle aussi mécontentements et mobilisations. La création des établissements publics des savoirs fondamentaux ouvrirait, par exemple, la possibilité de regrouper écoles et collèges, pour mutualiser, rationaliser, concentrer encore des personnels.

Dans ces établissements, les directeurs d'école disparaîtraient au profit de chefs d'établissement et d'adjoints davantage missionnés pour gérer la pénurie de moyens que pour porter un projet pédagogique et accompagner les élèves. Or, de fusions en regroupements, nous voyons la totalité des services publics reculer dans nos territoires alors que l'attente de proximité de nos concitoyens est immense.

Ce projet de loi comprend de nombreux autres aspects inquiétants qu'il nous faut repousser ensemble.

Parents d'élèves, membres de la communauté éducative, élus, nous agissons ensemble, au quotidien, pour la réussite des élèves de nos territoires. Face aux attaques sans précédent, aux enjeux pour que perdure l'école de la République, garante d'égalité, de proximité et de réussite pour tous, nous proposons de nous retrouver pour décider ensemble d'initiatives à prendre pour faire entendre au ministère de l'Éducation Nationale la voix de notre département et de tous ses bassins de vie.

C'est pourquoi nous vous invitons **mercredi 24 avril 2019, à 15h, à la Halle aux Toiles, place de la Haute Vieille Tour à Rouen.**

Nous souhaitons pouvoir échanger avec vous sur la situation de votre commune en matière éducative et serions heureux de vous y retrouver avec vos adjoints ou conseillers municipaux, si vous le souhaitez,

Dans cette attente,

Nous vous prions de recevoir Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Hubert Wulfranc
Député de Seine-Maritime



Jean-Paul Lecoq
Député de Seine-Maritime



Sébastien Jumel
Député de Seine-Maritime



Céline Brulin
Sénatrice de Seine-Maritime



Permanence parlementaire du député
Hubert Wulfranc
99, Avenue Jean Jaurès
76 300 Sotteville-lès-Rouen
02 27 08 87 70
hubert.wulfranc@laposte.net

Permanence parlementaire du député
Jean-Paul Lecoq
12, rue Michel Gautier
76 600 Le Havre
02 32 92 59 11
jplecoq-6vgo@wanadoo.fr

Permanence parlementaire du député
Sébastien Jumel
36, quais Duquesne
BP 30071
76 200 Dieppe
02 35 55 14 16
sebastien.jumel@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire de la sénatrice
Céline Brulin
33, place du général de Gaulle
76 000 Rouen
02 35 07 89 84
c.brulin@senat.fr